

Communiqué de presse

La Banque des Territoires accompagne Api, société à mission, dans le développement de son réseau d'épiceries autonomes dans les zones rurales

Paris, le 20 novembre 2024 – A l'occasion du Salon des Maires qui se tient à Paris du 19 au 21 novembre, Api annonce l'entrée à son capital de la Banque de Territoires pour accélérer le déploiement de ses épiceries autonomes et connectées dans les territoires et permettre de redynamiser les zones rurales.

En France, 16 800 communes sont actuellement sans commerces de proximité¹. Pour lutter contre la désertification commerciale des territoires ruraux, la société Api propose une réponse innovante, éco-conçue et pensée pour faciliter le quotidien des habitants : des Mobil'Home en bois de 40 m² aménagés en supérette libre-service. Api propose plus de 700 références de produits du quotidien, dont 70 % en marque distributeur à prix accessible.

Ces magasins fonctionnent de manière autonome et connectée, permettant de garantir une ouverture 7j/7. La proximité des supérettes Api offre une vitrine aux producteurs locaux pour vendre leurs produits en circuit court et a pour ambition de retisser du lien social dans chaque village, grâce à un ambassadeur recruté localement et chargé de créer des événements comme des "cafés papote" ou d'approvisionner les écoles et les associations locales. Des services additionnels variés (point relais, dépôt de pain, journaux, services postaux) sont également proposés.

Fondée en 2021, la SAS Api a ouvert à date 90 supérettes en France pour plus de 100 000 clients et souhaite renforcer le déploiement de ses implantations dans les territoires ruraux, répondant ainsi aux besoins des populations.

En accompagnant Api, aux-côtés d'autres investisseurs privés, la Banque des Territoires renforce son engagement en faveur de la cohésion sociale dans les territoires et permettra à l'entreprise d'accélérer le déploiement de ses implantations dans des villages de plus de 450 habitants et d'atteindre l'objectif de 100 supérettes à horizon février 2025.

« Parce que cohésion sociale et transformation écologique sont les deux faces d'une même pièce, nous en avons fait les deux axes stratégiques de la Banque des Territoires. Notre investissement dans Api s'inscrit dans cette dynamique » **déclare François Wohrer, directeur de l'investissement de la Banque des Territoires.** *« En développant un concept innovant de commerce de proximité qui favorise l'approvisionnement local, Api participe à la revitalisation des territoires ruraux tout en réduisant son empreinte carbone. »*

« Il y a 3 ans, nous avons décidé de mettre notre énergie au profit d'une cause qui nous est chère : défendre la vitalité, l'autonomie et le pouvoir d'achat du monde rural et de ses habitants. Nos supérettes Api sont une première brique de cette mission, un service qui aide à recréer une proximité essentielle et quotidienne au cœur des villages. Défenseur du pouvoir d'achat et de la vitalité des campagnes, Api est avant tout un acteur de proximité qui a réussi, en 2 ans seulement, à ouvrir plus de 80 super supérettes et servir plus de 100 000 clients. Issus de la ruralité, nous avons la conviction qu'un commerce alimentaire reste LE service essentiel

¹ Source : INSEE

dans les villages qui en sont dépourvus. Au-delà de sa fonction première, c'est un lieu de rencontres et d'interactions, et son ouverture ou sa réouverture est un signal d'optimisme et de développement pour toute la communauté. » déclare Julien Nau, Président & co-fondateur d'Api

A propos d'Api

Api est une entreprise à mission co-fondée par Julien Nau, Alex Grammatico et Jean Luc Treillou. L'équipe dirigée par la CEO Marie-Laure Basset compte actuellement 80 collaborateurs, plus de la moitié étant recrutés localement. Api propose une solution innovante au manque de commerces de proximité dans les zones rurales : des supérettes de 40 m² en libre-service, éco-conçues en France. Ces magasins proposent 700 références à prix supermarchés ainsi que des produits locaux. Api ambitionne d'implanter ses magasins en libre-service en France rurale. Api propose un modèle de distribution de proximité, qui permet de réduire les inégalités territoriales et de réduire l'impact de la consommation sur l'environnement.

www.api-masuperette.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

Api

Agence Lisa Wyler Communication

Lisa Wyler : lisa@lisa-wyler.com – 06 33 66 86 29

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Nathalie Police : nathalie.police@caissedesdepots.fr – 06 07 58 65 19

Aurélie Imbert : aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

Antoine Pacquier : antoine.pacquier@caissedesdepots.fr – 06 86 42 69 58